

# MÉDECINE MANUELLE CONSULTATION SMPR

---

DR LYDIA MARKHAM,

DR TATIANA SACROUG,

DR PATRICK HAENNI

11 nov 2020

# MÉDECINE MANUELLE

## DÉFINITION

---

- Pratique médicale qui se base sur un **diagnostic** précis des troubles fonctionnels (réversibles) ou dysfonctions de l'appareil locomoteur et leur applique un traitement manuel.
- Ex : maux de dos, céphalées, sciatalgies, cervico-brachalgies...

# OBJECTIFS DE LA CONSULTATION AU SMPR:

---

- Aide à l'examen ostéo-articulaire  
+ éléments de l'examen en médecine manuelle => diagnostic précis
- Traitement spécifique par rapport au problème
- Conseils, exercices, suivi

# CONSULTATION MÉDECINE MANUELLE - CONJOINTE AU SEIN DU SMPR

---

- 14h00 – 17h00 lundi et jeudi après-midi en alternance  
(tous les 10 jours)
- Cadre
  - patient
  - interne/CDC
  - expert en médecine manuelle
- Lieu: box P

# DÉROULEMENT:

---

- Inscription au secrétariat du SMPR (agenda spécifique « médecine manuelle »)
- L'interne accompagne et présente toujours son patient
- Examen en commun
- Pose d'indication et traitement manuel par l'expert
- L'interne note la consultation dans le dossier et la facture (prestations spécifiques!)
- L'expert met une « note de suite » en résumant le ttt appliqué

# CAS CLINIQUE

---

- M. Dos, 50 ans, BSH, employé de banque
- Lombalgie, puis lombo-sciatalgie aiguë MID, suite à un faux mouvement
- Difficulté de mobilisation du tronc, difficulté de rester assis longtemps
- Bilan complémentaire et consultations divers,
- Antalgie et Physiothérapie sans amélioration